



PROJET DE RER MÉTROPOLITAINS À DIMENSION TRANSFRONTALIÈRE

LES EXEMPLES DU SERM DE LORRAINE-LUXEMBOURG ET DU REME DE STRASBOURG

10 avril 2024

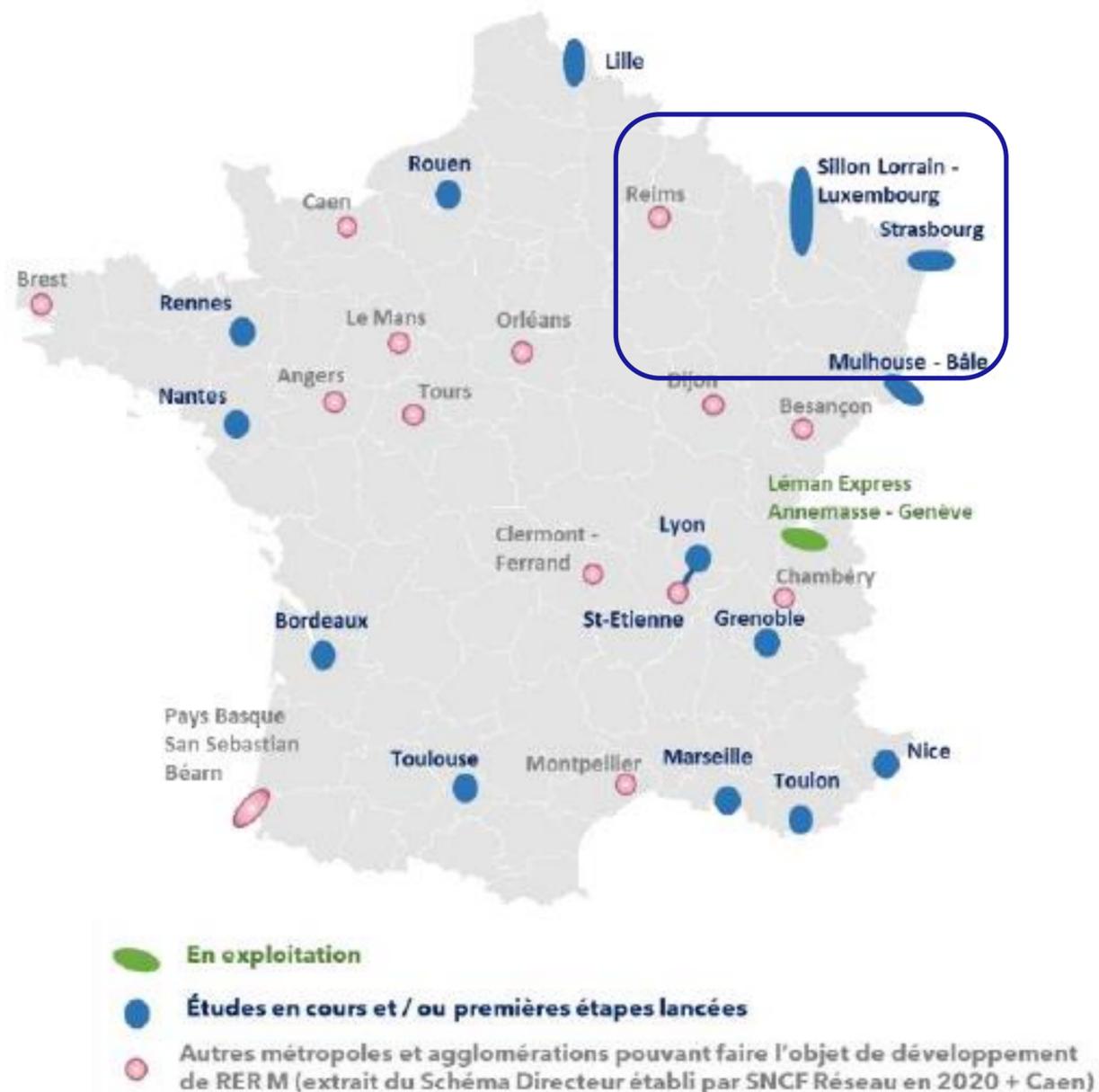
LA FORCE D'UN TOUT

- ALSACE
- CHAMPAGNE-ARDENNE
- LORRAINE

SOMMAIRE:

1. Présentation de la dynamique SERM à l'échelle de la Région Grand Est
2. Rappel de la loi sur les SERM et présentation de la vision Région Grand Est
3. Une mission de préfiguration construite en trois grands volets
4. Un pilotage dédié de la mission de préfiguration
5. Une gouvernance spécifique mise en place
6. L'exemple du SERM de Lorraine-Luxembourg
7. L'exemple du REME de Strasbourg

1. 4 SERM À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION GRAND EST

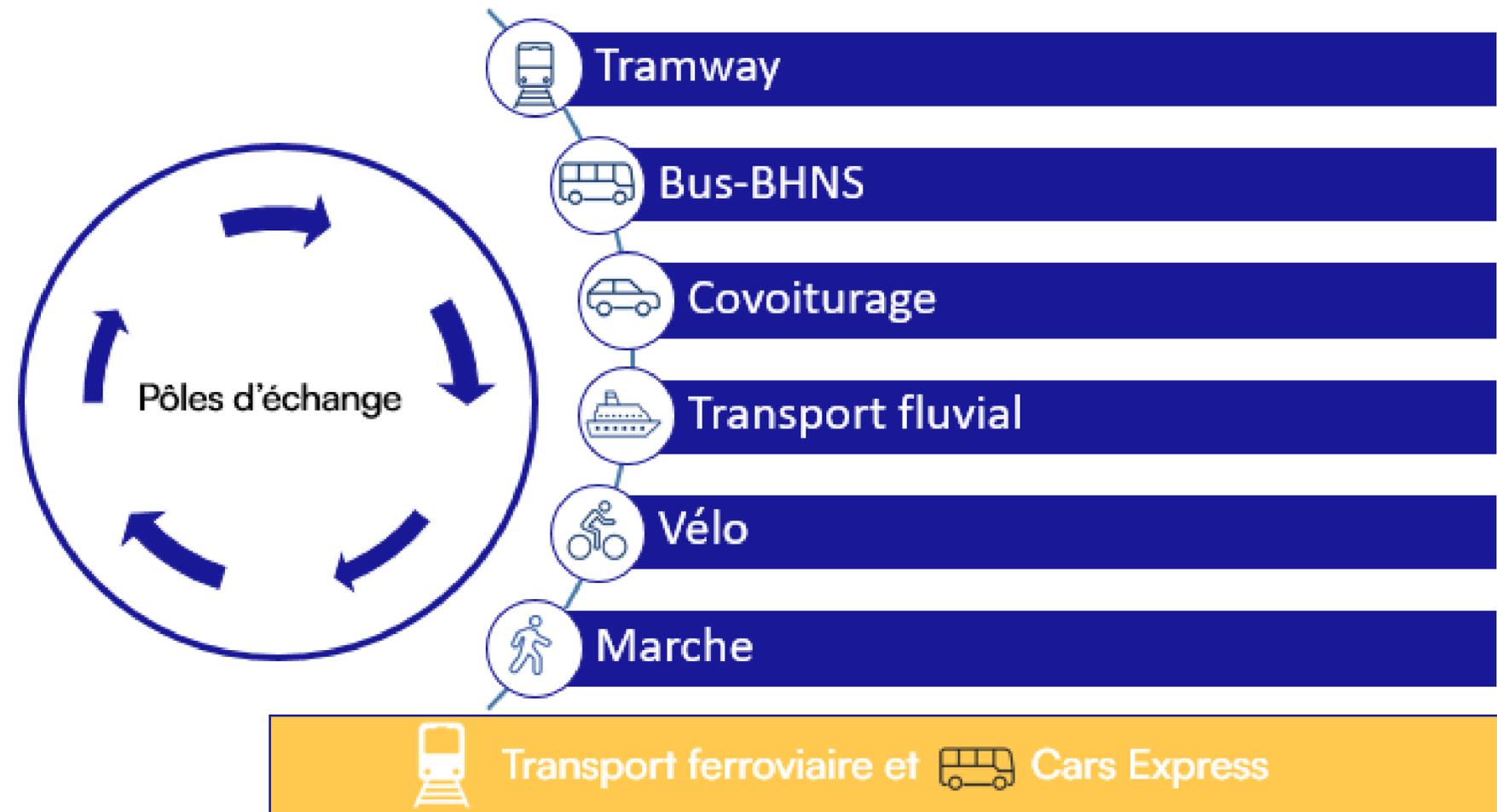


- **SERM de Strasbourg** également appelé Réseau Express Métropolitain Européen (REME), il vise notamment à élargir massivement l'offre de trains et de cars express interurbains sur les axes principaux autour de Strasbourg, vers le nord, le sud, l'ouest de l'agglomération jusqu'à la Bruche et au Piémont des Vosges et à l'Est vers l'Allemagne. Une première phase a fait l'objet d'une mise en service en décembre 2022. Le projet doit notamment intégrer les réflexions en cours sur une augmentation de la capacité en gare de Strasbourg, un aménagement autour de sa partie basse, une stratégie de maintenance du matériel et du réseau ferré, un aménagement de voies dédiées sur le réseau routier et une stratégie de développement des pôles d'échanges.
- **SERM Lorraine — Luxembourg** : concrétiser l'augmentation d'offre sur la ligne ferroviaire Nancy-Metz-Luxembourg (coordination de projets sur réseau structurant circulé), étudier des alternatives à une poursuite de l'augmentation de l'offre sur l'axe, étudier l'accroissement d'offre sur les branches depuis le Sillon lorrain, dimension transfrontalière majeure (Luxembourg)
- **SERM Mulhouse — Bâle** : développer l'offre de service autour de Mulhouse, notamment son étoile ferroviaire en particulier dans le contexte de fort accroissement du trafic lié à l'arrivée du « RER Basel », réalisation d'une infrastructure nouvelle (NLF EAP)
- **SERM Reims** : cadencement ferroviaire déjà en place, réflexion amont à intégrer dans les études menées par le Grand Reims sur une offre multimodale

Carte issue du rapport du COI. Rapport remis à la Première Ministre le 24 février 2024

1. RAPPEL DE LA LOI SUR LES SERM ET DE LA VISION GRAND EST

- C'est un service de mobilité global qui s'appuie sur l'offre ferroviaire et les cars express, complétée par l'ensemble des autres modes de transport, un maillage vélo, avec un haut niveau d'interconnexion entre eux : les pôles d'échanges multimodaux.
- Des services facilitant la vie des usagers : une billettique unifiée, voire une tarification unifiée.



2. UNE MISSION DE PRÉFIGURATION POUR S'INSCRIRE DANS LA DYNAMIQUE NATIONALE DE LA LOI RELATIVE AUX SERM



Présentation de la convention :

- Une mission engagée pour une durée **d'un an avec la Société des Grands Projets, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions**
 - La mission de préfiguration se conclura par une **proposition conjointe de la Région Grand Est et des AOM concourant au financement pour l'obtention du statut de SERM** auprès du Ministère chargé des Transports
- Une convention pour permettre la préfiguration des SERM de:
 - **Strasbourg,**
 - **Lorraine-Luxembourg**
 - **Mulhouse-incluant la liaison Bâle —Mulhouse.**
 - Validation de la convention de financement à la Séance Plénière du 12 octobre 2023
 - Un cofinancement Etat/ Région à parité

3. UNE MISSION DE PRÉFIGURATION CONSTRUITE EN TROIS GRANDS VOILETS



Elaboration d'un schéma d'ensemble



Elaboration d'un schéma de gouvernance



Préparation d'un plan de financement pour chaque projet

4. UN PILOTAGE DÉDIÉ DE LA MISSION DE PRÉFIGURATION



Une équipe de Préfiguration à la manœuvre:

- **Membres et équipes dédiés**, désignés par la Région, SGP Dev, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions
- **Objectifs:**
 - **Assurer la cohérence globale** des productions et des études menées
 - **Respecter** le planning et les échéances
 - **Préparer** les instances de gouvernance

L'équipe de préfiguration évoluera dans un dialogue permanent avec:

- **Les métropoles**
- **Les partenaires transfrontaliers**

Rôle fondamental de diffusion des résultats des études auprès des élus pour s'assurer du bon avancement des missions décrites dans la phase de préfiguration.

L'EXEMPLE DU SERM LORRAINE LUXEMBOURG

4. ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DES BESOINS DE MOBILITÉ

- 1,5million d'habitants sur les bassins de vie de Nancy, Metz, Thionville et Luxembourg
- Des échanges polarisés avec le Grand Duché au Nord
- Une offre TER déjà importante et qui va se renforcer très fortement d'ici 2030

Une croissance à absorber:

La croissance continue du nombre de travailleurs frontaliers (plus de 150 000 dans le Nord Lorrain en 2030)

Actuellement 120 000 travailleurs transfrontaliers

- **Fréquentation des différents modes de transport entre Thionville et le Luxembourg :**
 - **Autoroute A31 : part modale de 75 %**

environ 50 000 véhicules par sens et par jour ouvré

- **7 Lignes de cars transfrontaliers du réseau**

luxembourgeois : environ 3 000 places par sens et par jour ouvré

- **TER Région Grand Est : environ 9 000 places assises par sens et par jour** : 14 trains par sens en période de pointe 6h-9h et 16h-19h -

Des politiques concertées avec le Grand Duché du Luxembourg

Protocole d'accord intergouvernemental du 20 mars 2018 **relatif au renforcement de la coopération en matière de transports transfrontaliers** :

- Augmentation de l'offre voyageur sur la ligne Thionville-Luxembourg entre 2018 et 2030
- Favoriser le covoiturage et les transports en commun routiers transfrontalier
- Financement paritaire des opérations nécessaires

L'EXEMPLE DU REME DE STRASBOURG

Un cadre de travail et d'action partagé entre la Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg :

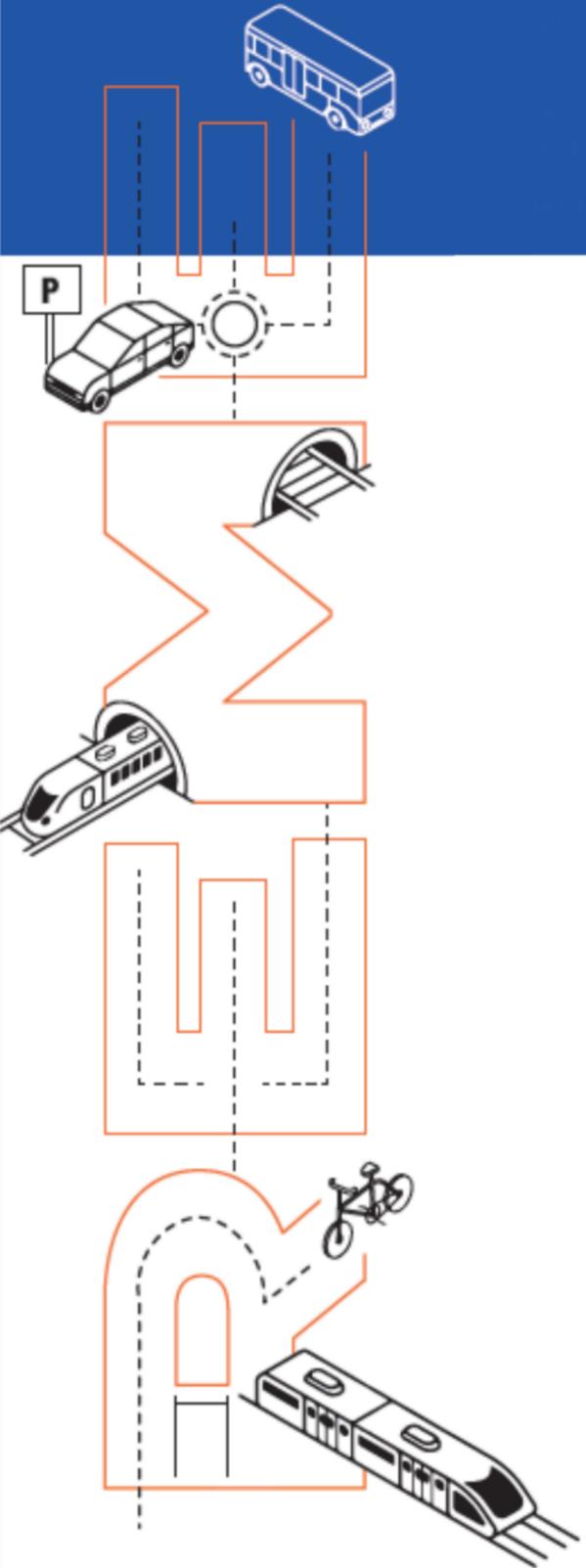
Co-élaboration d'un **Schéma directeur des mobilités** à l'échelle du bassin de vie strasbourgeois, afin d'organiser une transition des mobilités garantissant l'atteinte d'objectifs collectivement partagés :

- Baisser de manière drastique les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des habitants des zones périurbaines.
- Lutter contre la congestion.
- Offrir à tous les capacités de se déplacer et d'accéder aux emplois et aux services.

Signatures au printemps 2021 :

- Session plénière du 19 avril 2021 pour la Région Grand Est
- Conseil métropolitain du 7 mai 2021 pour l'Eurométropole de Strasbourg

1. Cadre et gouvernance du projet



COFIL REME—EMS, RGE, partenaires
Bi-annuel

→ *Pilotage politique :
arbitrages, orientations stratégiques...*

COPRO REME—EMS, RGE, partenaires
Bi-annuel

→ *Pilotage partenarial stratégique*

COTEC REME, EMS-RGE
trimestriel

→ *Pilotage général : planning des actions
engagées, suivi des budgets...*

8 COTEC's thématiques

Volet ferroviaire

Offre ferrée

Infrastructures
ferroviaires

Volet cars express

Offre
routière

Infrastructures
routières

Volet multimodalité

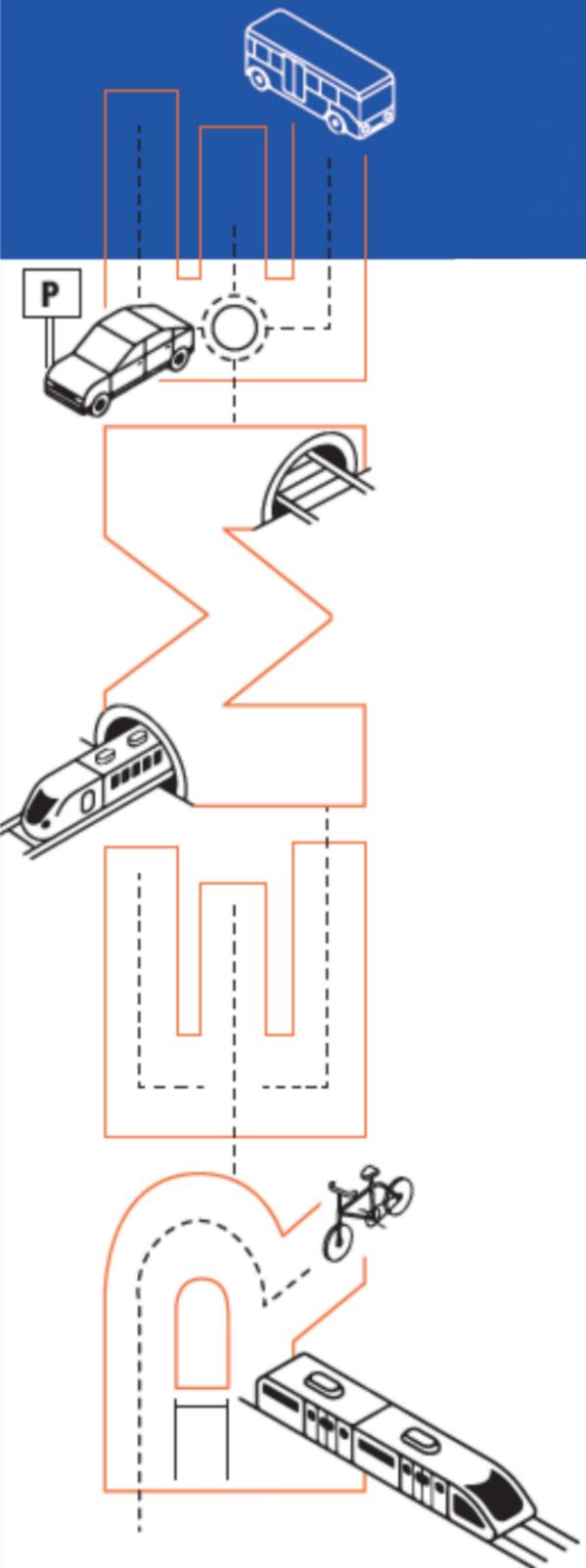
PEM EMS/ hors EMS,
rabattement vélo

Gare à 360°

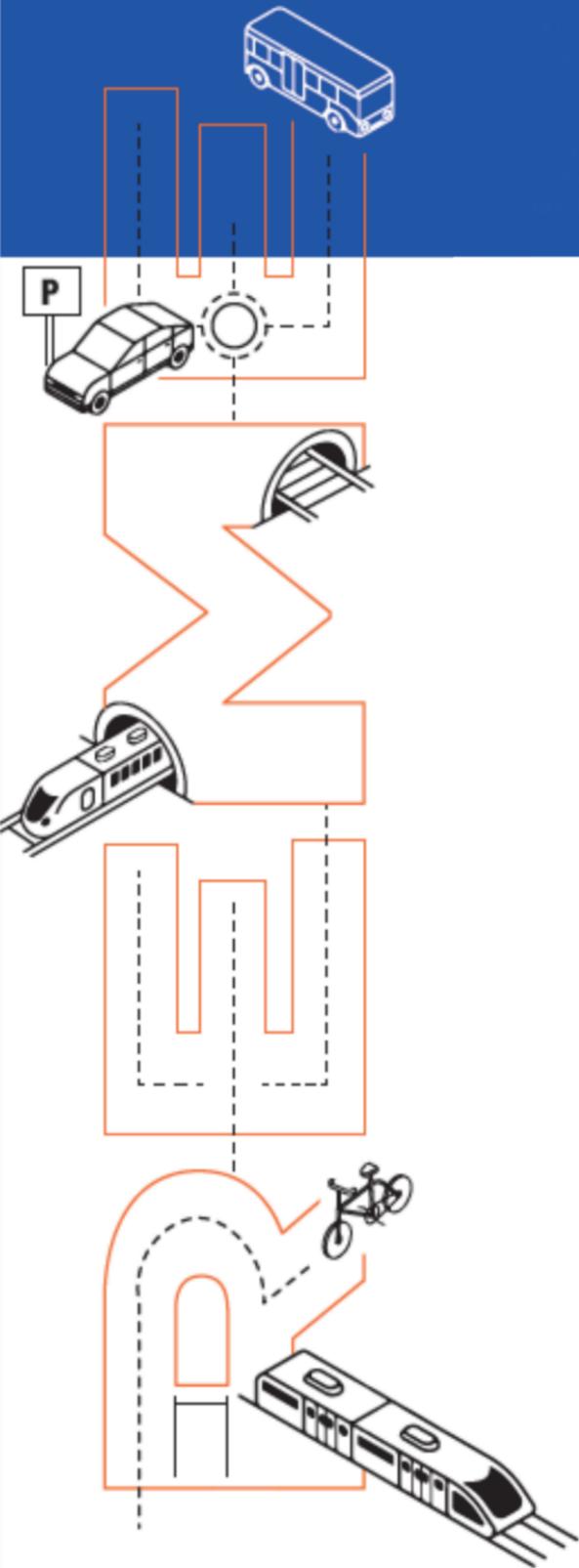
Volet serviciel

Billetique /
Tarification

Marketing



- Le volet ferroviaire
- Le volet cars express
- Le volet multimodal (pôles d'échanges multimodaux, vélo)

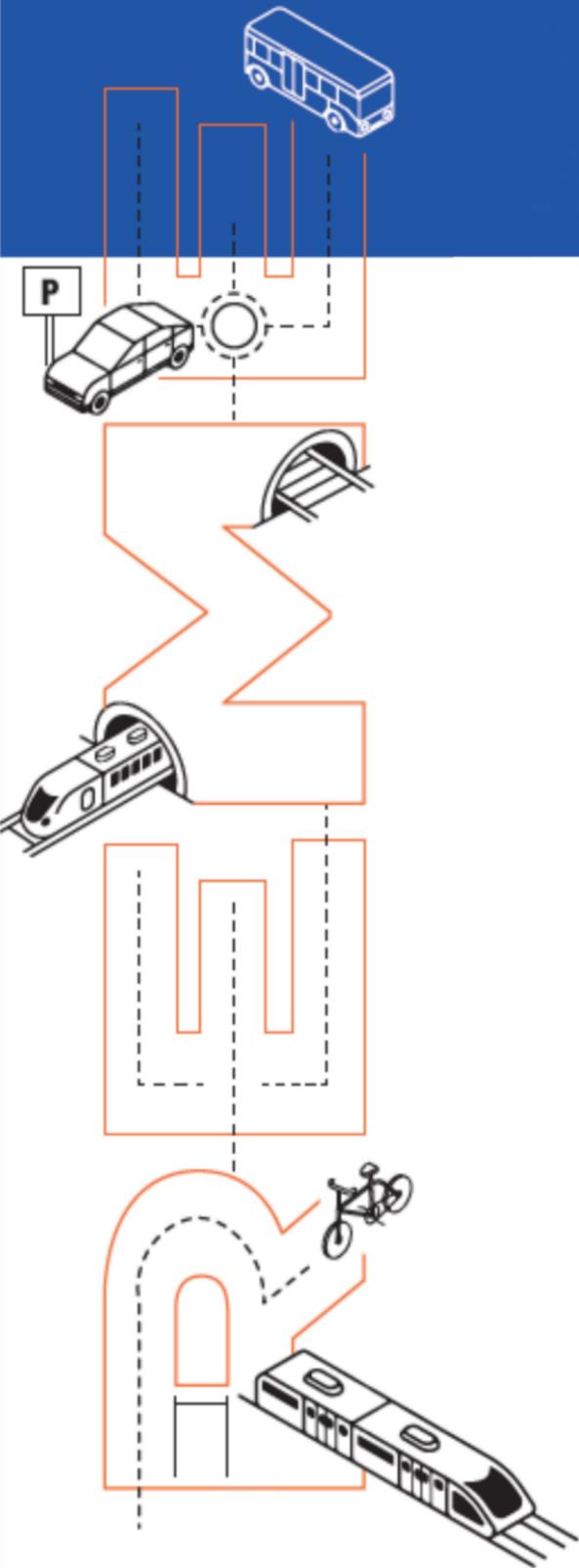


UN PARTENARIAT INDISPENSABLE POUR RÉPONDRE À UN DÉFI MAJEUR

Un Réseau Express
Métropolitain Européen à
l'échelle de l'aire urbaine
strasbourgeoise, y compris
côté allemand

2. Le projet de REME





- **Un volet ferré**, portant sur l'amélioration de l'ensemble des dessertes TER de l'étoile ferroviaire strasbourgeoise, y compris vers l'Allemagne.

→ *Un premier saut d'offre en décembre 2022 et un protocole d'accord financier entre Région Grand Est et Eurométropole de Strasbourg*

- **Un volet cars express**, prévoyant la mise en œuvre d'un réseau de cars express dotés d'aménagements dédiés

→ *Des premiers renforts d'offre en septembre 2022 sur certaines lignes de bus et de cars empruntant les M35 et M351*

Les principes du REME Ferroviaire

Les voyageurs du réseau TER Fluo pourront bénéficier d'une **offre ferroviaire renforcée** basée sur les principes suivants :

- Une **fréquence plus élevée et continue** tout au long de la journée offrant une cadence à la demi-heure entre 5h à 22h sur la desserte périurbaine strasbourgeoise (Haguenau, Molsheim, Sélestat, Mommenheim; Barr) ainsi qu'une offre développée sur les branches ;
- Une **amplitude de service étendue**, permettant notamment :
 - d'améliorer les correspondances avec le 1er TGV à destination de Paris (6h40) et le dernier TGV en provenance de Paris (22h25)
 - des arrivées plus tôt dans les principaux pôles urbains / économique bas-rhinois;
 - des départs plus tardifs y compris sur les branches
- La **création de dessertes traversantes**, sans changement de trains en gare de Strasbourg (diamétralisation), qui améliorent les connections entre Saverne et Sélestat ;
- Une **augmentation des fréquences le week-end** et particulièrement le samedi afin d'obtenir une offre proche de celle d'un jour de semaine.


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Région
Grand Est

**Société
des Grands
Projets**

SNCF
GARES
& CONNEXIONS

SNCF
RÉSEAU

Siège du Conseil régional

1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région

5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
+33 (0)3 26 70 31 31

Hôtel de Région

place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01
+33 (0)3 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

